



Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/46/L.22/Rev.1/Add.1  
19 décembre 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session  
Point 19 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE  
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

Algérie, Barbade, Burundi, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica,  
Côte d'Ivoire, Cuba, Gabon, Ghana, Guyana, Inde, Indonésie,  
Iran (République islamique d'), Jordanie, Liban, Madagascar,  
Mali, Nigéria, République-Unie de Tenzanie, Sainte-Lucie,  
Sri Lanka, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie,  
Zambie et Zimbabwe : projet de résolution révisé

Décennie internationale de l'élimination du colonialisme

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs : Jamahiriya arabe  
libyenne, Jamaïque et Venezuela.

-----

